



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Adoption d'une politique de lavage des embarcations nautiques

Une nouveauté à Saint-Faustin-Lac-Carré!

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 17 juin 2021 – Désirant protéger les plans d'eau des plantes aquatiques envahissantes, notamment le myriophylle à épis, le conseil municipal a procédé à l'adoption d'une politique de lavage des embarcations nautiques lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} juin dernier.

La progression des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) dans les plans d'eau est un problème qui touche tous les usagers de ces plans d'eau. Les inconvénients des PAEE affectent grandement les utilisateurs en réduisant le potentiel récréatif des plans d'eau et sont une menace à leur biodiversité. Ces plantes sont majoritairement introduites par les activités humaines et, une fois présentes dans un plan d'eau, leur éradication complète est extrêmement difficile, longue et coûteuse. Beaucoup de lacs sont présents sur notre territoire et ceci contribue à définir l'essence même de la Municipalité. La préservation de la qualité des lacs pour les utilisateurs et la préservation de la biodiversité de la faune et de la flore sont donc une priorité.

C'est dans cette optique que la Municipalité a mandaté le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (le CRE Laurentides) afin de procéder à la réalisation d'une étude sur la vulnérabilité de certains plans d'eau à l'introduction et à la propagation du myriophylle. Dans l'attente de ce rapport, le conseil a décidé de mettre de l'avant une politique de lavage des embarcations nautiques. Celle-ci se veut un contrat volontaire entre les utilisateurs de nos plans d'eau et la municipalité.

Chaque utilisateur d'un plan d'eau est responsable de la protection de celui-ci et peut faire une grande différence en apprenant à comprendre la problématique, en se familiarisant avec l'identification des PAEE et en intégrant les habitudes inscrites dans cette Politique. Ainsi, chaque utilisateur d'un de nos plans d'eau devient un acteur important pour le protéger et peut faire une grande différence en appliquant les actions suivantes : comprendre comment se propagent les PAEE, apprendre à identifier les PAEE et surtout intégrer les habitudes préventives inscrites dans cette Politique. Une campagne de sensibilisation sera donc mise en place dès cet été afin de faire connaître la politique au plus grand nombre d'utilisateurs des lacs de notre territoire.

-30-

Source : Corinne Gervais, agente de communications
Direction générale
819 688-2161, poste 231
communications@sflc.ca